



## L'Intelligence artificielle dans la transformation digitale

### Aller plus vite, plus loin, dans tous les domaines d'activité de l'entreprise

De nombreuses activités d'une entreprise peuvent être digitalisées pour :

- Améliorer l'efficacité, l'agilité, la compétitivité ;
- Réduire les coûts ;
- Accélérer les processus ;
- Assurer la capacité à s'adapter aux changements de son marché.

L'ensemble de la chaîne de valeurs est concerné : la vente et le commerce (via un site marchand ou une plateforme de type marketplace), la logistique et les opérations de maintenance du parc matériel de l'entreprise, la finance et la comptabilité, la gestion administrative, la communication et le marketing, les ressources humaines, la R&D, la production, etc.

Créée en 1956 en tant que discipline informatique, l'intelligence artificielle est l'utilisation de machines et systèmes informatiques pour effectuer des tâches normalement réalisées par l'intelligence humaine (identification d'une image ou d'un son, compréhension ou génération d'un texte ou d'une image). Depuis une dizaine d'années, elle fonctionne grâce à des algorithmes qui ont besoin de données pour créer un modèle.

- *Prendre les bonnes décisions stratégiques grâce aux systèmes décisionnels*

En analysant et traitant les data de l'entreprise, l'intelligence artificielle permet aux machines d'apprendre de façon automatique (*machine learning*) afin de déceler les opportunités et les risques, cibler par exemple les profils de clients et de prospects susceptibles d'intéresser l'entreprise. En marketing cosmétique, cela peut se traduire par la mise en œuvre de scores prédictifs qui permettront de mener une campagne de communication performante sur le web via l'analyse du comportement d'achat des consommateurs sur les sites marchands. Via son système de veille de 120 pays dans le monde, Cosmed permet aux entreprises de réduire les risques d'erreur liés à une mauvaise interprétation de la réglementation locale, et d'éviter des pénalités ou des coûts supplémentaires qui pourraient être dus à des retraits potentiels du marché et des amendes.

- *Automatiser les tâches manuelles répétitives*

L'intelligence artificielle sert également, via la robotique, à automatiser certaines tâches. Pour la vente en ligne, le chatbot avec un interlocuteur virtuel permet de répondre aux questions courantes comme le ferait une FAQ élargie. Dans la production et la logistique, des outils et machines, robots autonomes ou collaboratifs, aident à améliorer la productivité.

- *Améliorer ses produits et services et relation client*

L'IA est également utilisée pour des applications à destination des consommateurs : la cosmétique connectée est une nouvelle façon de répondre à la demande du client, qui veut une offre personnalisée en réponse à un diagnostic sur mesure. Des acteurs comme IOMA ou Perfect Corp ont investi ce marché.

Si l'intelligence artificielle est attrayante à maints égards, il n'en reste pas moins que les professionnels de l'IA eux-mêmes attirent l'attention des utilisateurs sur quelques points de vigilance : le coût de l'IA par exemple. C'est une technologie qui reste chère selon les applications souhaitées (quelques dizaines de milliers d'euros pour un chatbot mais un ticket nettement plus élevé pour une chaîne d'approvisionnement au niveau mondial). Il convient alors de se demander si on a vraiment besoin de l'IA pour telle ou telle action. De même, les entreprises doivent sécuriser et protéger leurs données, comme leurs actifs.

#### IA et cosmétique - 3 points à retenir

- ⇒ L'IA traverse l'ensemble de la chaîne de valeurs
- ⇒ La filière utilise déjà l'IA pour répertorier des données et tirer parti des tendances d'autres secteurs
- ⇒ L'IA permet de collecter un nombre important de data, ainsi dans un secteur clé de la filière, la réglementation, pour suivre son évolution constante et réduire les risques de non-conformité

En Ile-de-France, le dispositif Innov'Up est dévolu aux deep techs et technologies numériques, ou d'intelligence artificielle avancées, notamment dans le secteur de la cosmétique (plus d'info en infra, partie « financements »).

De plus en plus souvent, l'intelligence artificielle est un outil d'aide à la décision pour orienter une stratégie industrielle et d'innovation. Dans les laboratoires, les formulateurs en cosmétique utilisent l'IA pour choisir leurs ingrédients et construire de nouvelles formules. L'IA peut prédire les interactions entre différents composants, réduisant le temps et le coût des essais en laboratoire. Vous souhaitez en savoir plus sur l'IA dans les laboratoires cosmétiques ? Participez au Congrès scientifique, le 27 septembre, à Montpellier. Informations et inscriptions sur le site [www.cosmed.fr](http://www.cosmed.fr)

En complément d'information, visionner nos Cosmed TV sur la [Digitalisation des entreprises](#) ou sur [La menace des cyber-attaques](#), disponibles sur le site Cosmed et sur notre chaîne Youtube.

**Portrait :  
Patricia Manissier,  
Directrice Business Unit et  
R&D Unit,  
Laboratoire Native**



Diplômée en chimie et en biologie, Patricia Manissier a passé plus de 30 années au développement de produits cosmétiques et nutraceutiques beauté, notamment au sein de groupes comme J&J ou L'Oréal. Patricia a rejoint les Laboratoires Native peu après

leur création fin 2020 pour relancer les activités de R&D et développer les produits Lierac, Phyto et R&G dans le respect de l'ADN de chaque marque tout en « modernisant les formules ». Cette modernisation intègre les dernières avancées de la recherche scientifique et l'upgrade formulatoire vers plus de naturalité et sans ingrédients controversés.

Le Laboratoire Native appartient à la holding familiale Impala et est issu de l'acquisition en 2020 de la marque historique Roger&Gallet, ainsi que du Groupe Alès détenteur des marques Lierac, Phytosolba et Jowaé. Les marques sont distribuées en Europe et dans plus de 40 pays à travers le monde principalement dans le réseau des pharmacies.

4 domaines de la dermo-cosmétique sont adressés : le soin, le capillaire, le parfum et les compléments alimentaires ; avec des produits iconiques comme : Premium chez Lierac, Phytophanère chez Phyto, et l'eau de Cologne Jean Marie Farina chez R&G.

Le groupe se démarque par son engagement à redynamiser ses marques dans un esprit start-up, soutenu par une équipe dirigeante pragmatique, efficace, et conviviale.

Les objectifs post-relancement de la majeure partie des gammes est de renforcer les piliers et d'entendre la distribution.

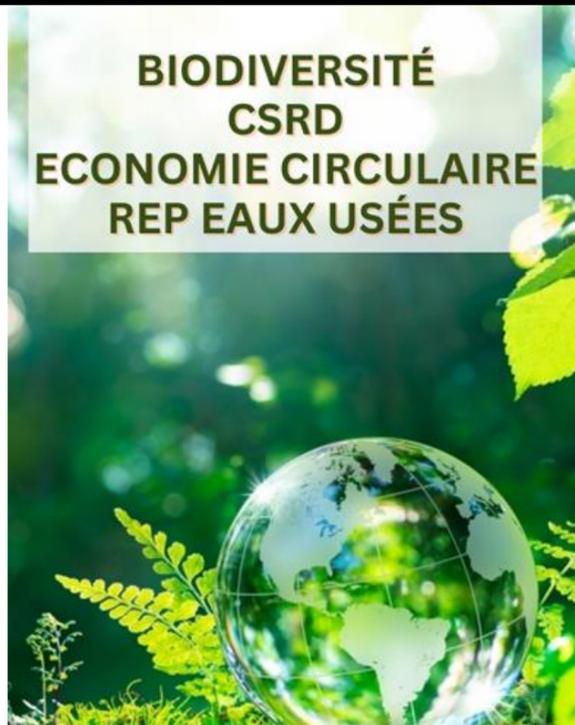
Depuis 2021, Cosmed est l'allié réglementaire du développement des produits cosmétiques du laboratoire, l'actualité réglementaire intense ne cessant d'évoluer. Grâce à Cosmed, le laboratoire Native peut anticiper les sujets à venir, et continuer son déploiement à travers le monde, grâce aux certificats de vente libre qui lui sont délivrés.

<https://www.linkedin.com/company/laboratoire-native>

<https://fr.lierac.com/>

<https://fr.phyto.com/>

<https://fr.roger-gallet.com/>



**Atelier  
ENVIRONNEMENT**

12 SEPTEMBRE  
9h30-12h30

PARIS - YOOMA



Mathilde Guyader  
Responsable Service  
environnement Cosmed

Objectif :

Comprendre les exigences des dernières réglementations environnementales de la filière et expliquer leur mise en œuvre dans les entreprises.

L'atelier sera suivi d'un déjeuner

**12 septembre, à Paris : faisons le point sur vos obligations environnementales !**

**DES OBLIGATIONS ET DES ECHEANCES A NE PAS MANQUER**

Afin d'anticiper ou de mieux comprendre les réglementations environnementales en cours, Mathilde Guyader, Responsable du service Environnement de Cosmed, vous invite à vous réunir le 12 septembre, à Paris, pour un atelier consacré aux principaux enjeux de la filière :

**Biodiversité** : lancée fin 2023, la Stratégie nationale pour la Biodiversité 2030 (SNB) vise à stopper et inverser l'effondrement du vivant. Les entreprises sont invitées à identifier leurs impacts et dépendances à la biodiversité. Préparez-vous aussi à la pleine application du règlement EU contre la Déforestation 2023/1115.

**Economie circulaire** : le règlement européen Emballages et Déchets d'emballage est prévu courant 2024. Harmonisation du tri, intégration des matières recyclées...Quels alignements et différences par rapport à la loi AGECE ?

**Gestion de l'eau** : le projet de la Directive sur les Eaux Urbaines Résiduelles (DERU) pourrait fortement impacter la filière, jugée fortement contributrice aux micropolluants par des études.

**Reporting de durabilité (CSRD)** : tous concernés ! Venez découvrir pourquoi les TPE-PME ont des raisons de s'intéresser au reporting de durabilité.

Vous voulez en savoir plus ?

Inscrivez-vous [via le site de Cosmed](#).

**AUTRE RDV EN REGION CENTRE-VAL-DE LOIRE : LE CFIC**

A Orléans, les 3 et 4 décembre, Cosmed organise le CFIC (Carrefour des Fournisseurs de l'Industrie Cosmétique), en partenariat avec GL Events, en partenariat des Cosmetic Days (sur les solaires).

Le CFIC est le seul salon à regrouper en un même lieu les 4 univers de l'industrie cosmétique : les fournitures et équipements industriels, les solutions et services nouvelles générations, les packagings et emballages d'avenir, les ingrédients à valeur ajoutée environnementale et sociale.

Vous pouvez exposer pour faire découvrir vos offres de services et produits.

Contact : [e.marquier@cosmed.fr](mailto:e.marquier@cosmed.fr)

**Autres événements Cosmed dans les Cosmetopôles :**

- 27 septembre, Montpellier (IA)
- 8 octobre, La Rochelle (économie circulaire)
- 26 novembre, Lyon (export)

Informations sur [www.cosmed.fr](http://www.cosmed.fr) ou auprès de [s.hericher@cosmed.fr](mailto:s.hericher@cosmed.fr)

**Retrouvez nos rapports de veille stratégique**  
Chaque trimestre, lisez l'information économique et stratégique de la filière. Découvrez le rapport du 2<sup>e</sup> trimestre sur [www.cosmed.fr](http://www.cosmed.fr)



**... et nos derniers Cosmed TV**  
Au 2<sup>e</sup> trimestre 2024 : les BPF, le marché des cosmétiques en Turquie, l'encadrement par le CNC des applications numériques d'évaluation et de notation, Tik Tok, la naturalité en région Sud, l'actualité réglementaire, les produits solaires, la directive CSRD



## Les infos partenaires

### BPIFRANCE – 10<sup>e</sup> édition de BIG

Le 10 octobre 2024, à l'Accor Arena Paris, Bpifrance organise la 10<sup>e</sup> édition de son événement Big, qui rassemble plus de 150 personnalités sur des thématiques liées à la French Tech, la French Care, la transition écologique (communauté du Coq Vert), etc. Plusieurs sujets seront ainsi abordés, comme l'intelligence artificielle, le rôle de la jeunesse dans l'industrie française, les femmes entrepreneures, le climat, etc.

Découvrez [le programme](#) sur le site de Bpifrance, et [visionnez le replay 2023](#).

### SFC/ Symposium - call for abstracts

Les 10 et 11 décembre, la Société Française de Cosmétologie (SFC) organise un symposium international sur le thème « *Longevity: the new horizons of beauty* ». La longévité apparaît comme un domaine scientifique particulièrement dynamique actuellement, touchant aux neurosciences, aux nouvelles technologies, au biohacking cellulaire, à la nutrition, à la médecine et au style de vie. Elle « remet en question la science ainsi que les limites mêmes de la cosmétologie ».

Call for abstracts : avant le 15 septembre à l'adresse [contact@sfcsmeto.fr](mailto:contact@sfcsmeto.fr) (toutes les conférences seront en anglais).

### INFORMATIONS BUSINESS FRANCE

Vitrine à l'international du savoir-faire français, la Marketplace Business France a convaincu à ce jour 2700 entreprises de cosmétique, qui y vendent leurs produits. 1130 sollicitations ont été envoyées vers les entreprises françaises depuis début 2024.

Entièrement sans-frais pour les entreprises exposant leurs produits, la marketplace leur permet d'accroître la visibilité de leur offre auprès des acheteurs étrangers (1100 certifiés et validés à date) et de bénéficier des actions de communication de Business France.

Vous souhaitez créer votre profil ? [Cliquez ici](#). Chaque mardi, à 9h, un [webinar technique](#) vous explique comment créer/activer votre profil et mettre en ligne les fiches produits.



## Les échos des entreprises

### 2 NOUVEAUX PRODUITS POUR LA MARQUE CREACOSM DE L'UNIVERSITÉ D'ORLÉANS

Pendant deux ans, près de 200 étudiants de l'Université d'Orléans issus de 14 formations différentes ont travaillé à créer ensemble un produit cosmétique, en partenariat avec We Lab Cosmetic, un laboratoire collaboratif dédié à l'entrepreneuriat cosmétique.

Lancée il y a 7 mois, la marque Créacosm compte déjà deux produits : un baume nourrissant pour le corps et une lotion nettoyante et démaquillante pour le visage.

[www.univ-orleans.fr](http://www.univ-orleans.fr)

### UNE NOUVELLE USINE AU PÉROU POUR EXPANSCIENCE

Les Laboratoires Expanscience ont inauguré début juin une nouvelle usine de transformation de matières premières végétales au Pérou. Déjà présents au Pérou, à Lima, via l'acquisition de Deshidratados Tropicales, le groupe y emploie 55 collaborateurs et a tissé des partenariats avec plus de 500 producteurs locaux. Avec ce nouveau site, les Laboratoires Expanscience renforcent la filière de production d'huile d'avocat. L'huile d'avocat est utilisée dans sept actifs conçus par Expanscience et est présente dans la gamme Mustela. Avec cette nouvelle usine, Expanscience réduit significativement la consommation de gaz nécessaire au séchage de l'avocat tout en améliorant les conditions de travail des salariés.

[www.expanscience.com](http://www.expanscience.com)

### ANJAC ACQUIERT LE CANADIEN APR BEAUTY

Anjac Health & Beauty renforce sa présence sur le marché nord-américain en acquérant APR Beauty, une société spécialisée dans la fabrication de produits de maquillage et de soins de la peau. Certifiée FDA et COSMOS, APR Beauty dispose d'un large panel de technologies (poudres, coulé à chaud, émulsions, gels) et accompagne ses clients sur des produits techniques comme les produits de protection UV, ainsi que les produits OTC. APR Beauty prévoit en 2025 un nouveau site de 10000 m<sup>2</sup> pour une capacité de production accrue, et un laboratoire de R&D de 2000 m<sup>2</sup>.

### GREEZ, LABELISÉE INITIATIVE REMARQUABLE

Créée en 2023 par Noémie Arnal et Logan Favier, la plate-forme anti-gaspillage spécialisée dans la gestion des invendus, Greez, vient de recevoir le label Initiative remarquable, délivré par le Réseau Initiative France. Ce label met en avant les efforts des entreprises en matière de transition énergétique et sociétale. Il récompense les entreprises ayant un impact positif sur la société et l'économie locale.

Incubée à Chartres à ThePlace by CCI 28, Greez a sauvé 22100 produits, qu'il s'agisse de produits ayant de légers défauts, de surplus de stocks ou de produits ayant des dates de consommation proches.

<https://greez.fr>

Pour obtenir le label Initiative Remarquable, informez-vous [sur le site Initiative France](#).

## Les financements

### Une politique volontariste du Centre-Val de Loire pour l'export des TPE-PME

Sur plus de 20 milliards d'euros de produits exportés en 2023 dans la région Centre-Val-de-Loire, 80 % sont le fait de 200 grands groupes et ETI. Dorénavant, la Région veut également doubler le nombre de PME et TPE exportatrices d'ici 10 ans. Le 17 juin, François Bonneau, le Président de la Région, a annoncé que la subvention pour recruter un volontaire international allait tripler et que 20K€ seraient accordés aux primo-exportateurs de moins de 250 salariés.

### Innover avec le soutien de la Région Ile-de-France

Les TPE, PME, ETI de la région Ile-de-France peuvent candidater à Innov'Up, un dispositif soutenu par la Région et Bpifrance pour accompagner les projets de recherche, de développement et d'innovation, à tous les stades de la maturité. Dans la limite de 500 k€ de subvention ou 3 M€ d'avance remboursable, l'aide peut financer de 25 à 70 % du projet, selon la taille de l'entreprise et la nature du projet.

L'accès au dispositif est facilité pour les start-ups accompagnées dans l'un des [28 incubateurs labellisés « Innov'Up Incubation »](#).

Plus d'informations [sur le site de la Région Ile-de-France](#).

### Un hub pour la cybersécurité en Ile-de-France

Coordonné par le Campus Cyber, le programme CYBIAH (Cybersécurité et Intelligence Artificielle Hub), accompagne les PME (ayant entre 10 et 250 salariés et un chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions d'euros) afin de répondre à leurs besoins en termes de cybersécurité : sensibilisation à la cybersécurité, évaluation de l'exposition de l'entreprise aux risques cyber, établissement d'un diagnostic adapté aux besoins de l'entreprise et proposition d'une feuille de route et d'une offre de services. Cofinancé par l'Union européenne et la Région Ile-de-France, le programme est sans reste à charge pour l'entreprise.

Cette initiative a été désignée European Digital Innovation Hub (EDIH) par l'Union européenne. CYBIAH a ainsi reçu 2 M€ du FEDER.

Découvrez aussi le [Chèque diagnostic cyber](#) (5k€) et le [Chèque investissement cyber](#) (10k€) sur le site de la Région Ile-de-France.

Plus d'informations sur le CYBIAH : <https://cybiah.eu/>